

Commission sports et loisirs

14 Janvier 2017

Présents : Clara LE BRENN, Maya QUELAUDREN, Théo LESVENAN, Lilou FERRE, Anna JEGOU, Jeane HELOU, Erwann PICHERY, Hugues IQUEL, Philippe CARIOU.

Le but de cette deuxième réunion en commission était de choisir le ou les projets à mener en 2017.

Après le traditionnel échange des vœux de bonne année, Hugues IQUEL invite Maya QUELAUDREN et Erwann PICHERY à représenter rapidement leur projet, comme il avait été convenu à la fin de la première réunion, en y apportant quelques précisions.

Maya QUELAUDREN commence et rappelle que son projet est de créer un journal des écoles mais elle avoue qu'elle ne voit pas comment s'y prendre pour le mener à bien.

La parole est donnée ensuite à Erwann PICHERY qui devait réfléchir pendant les vacances sur l'activité ou les activités à proposer lors de l'évènement sportif qu'il souhaite organiser sur la commune. Il annonce aux autres élus vouloir organiser une course cycliste entre les enfants des 2 écoles.

Hugues Iquel propose ensuite, dans un premier temps, d'établir un listing de tous les projets, en y précisant, pour chacun d'entre eux, le nom de l'élus qui en est l'instigateur.

1. **Erwann : organisation d'une journée sportive**
2. **Jeane : création d'un parc de jeux**
3. **Anna et Lilou : rénovation du skate-park**
4. **Théo : construction d'une zone de cyclo-cross**
5. **Maya : création d'un journal des écoles**
6. **Clara : création de plus de spectacles d'arts de rue**

Il propose ensuite de poursuivre la réunion par une réflexion autour de la question : « **C'est quoi un bon projet ?** ». De ce temps d'échange voici ce qu'il en ressort :

1. **C'est quelque chose qui intéresse le plus de gens (adultes/enfants)**
2. **C'est un projet dans lequel les jeunes élus ont des choses à faire**
3. **C'est un projet avec un coût raisonnable**
4. **C'est un projet qui n'est pas trop long à mettre en place (- de 2 ans)**
5. **C'est un projet qui motive**

Puis, Hugues IQUEL demande aux élus de confronter chaque projet à ces différents critères et de donner le numéro des deux projets qui leur semblent être les meilleurs. Voici le résultat de ce vote :

- **1 voix pour le projet n° 1**
- **3 voix pour le projet n° 2**
- **5 voix pour le projet n° 5**
- **1 voix pour le projet n° 4**

- **3 voix pour le projet n° 5**
- **1 voix pour le projet n° 6**

Hugues IQUEL annonce donc aux jeunes élus que le **projet retenu**, par principe démocratique, est celui de la **rénovation du skate-park**. Il ajoute ensuite que les projets non retenus ne sont pas mauvais et insiste sur le fait qu'il ne faut surtout pas les " jeter ", mais les « conserver précieusement dans une poche » car ils pourront éventuellement être ressortis plus tard, sous leur forme initiale ou sous une autre.

Il poursuit sa réflexion en interrogeant les jeunes élus sur la fréquentation du skate park et sur l'intérêt des habitants de la commune pour ce lieu. Une discussion s'invite alors et il en ressort l'idée, pour être sûr que ce projet « intéresse le plus de gens », de réaliser un **questionnaire**.

Hugues IQUEL clôture la réunion en invitant les jeunes élus à réfléchir sur le questionnaire et à répondre aux questions suivantes :

- A qui ?
- Comment ?
- Quelles questions ? Qu'est-ce qu'on met dedans ?

La prochaine réunion de la commission sports et loisirs aura lieu le samedi 04 mars 2017.